

PHOTICE

COLONIE ROMAINE EN THESPROTIE ET LES DESTINEES DE LA LATINITE  
EPIROTE

Une des nombreuses questions d'histoire balkanique qui ont subi les contrecoups négatifs de considérations politiques est celle de la formation des populations latinophones des anciennes provinces de langue grecque et surtout de la Macédoine, de l'Épire et de la Thessalie. Depuis bientôt un siècle les discussions à leur sujet tournent le plus souvent autour de leur origine, il faut bien l'avouer, biologique, autrement dit de leur consanguinité soit avec les populations au milieu desquelles ils vivent soit avec les populations latino-phones au nord du Danube<sup>1</sup>. Aussi a-t-on l'impression que la recherche historique ne s'est pas encore entièrement dégagée des conceptions d'un autre âge, qui faisaient dépendre la nationalité des affinités de "sang", c'est-à-dire de la "race", et non de la conscience nationale des populations intéressées. Par contre, si l'on admettait une fois pour toutes que l'affinité "raciale", ou prétendue comme telle, n'entre pas dans la détermination de la nationalité, on pourrait enfin aborder le seul et vrai problème de la formation de ces populations, en exorcisant définitivement un problème faux de tout point de vue.

En effet, le problème des origines, tel qu'il était posé, était un faux problème pour une série de raisons: Il était d'abord le plus souvent mal posé en termes d'origine roumaine ou non-roumaine ou bien grecque ou non-grecque, selon l'origine du chercheur lui-même, avec le résultat d'opposer à d'hypothétiques et non attestées migrations en masse de nomades dacoroumains l'également hypothétique et non attestée latinisation massive de soldats et marchands grecs. (Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu de déplacements de populations, surtout pendant les invasions slaves, mais il ne s'agissait pas d'une migration massive et l'origine de ces réfugiés était beaucoup plus proche que la Dacie transdanubienne<sup>2</sup>, comme il a pu y avoir des cas de latinisation

1. Pour une mise au point commode de l'état de la question, voir la thèse récente d'Αχιλλεύς Κ. Λαζάρου, *Η άρωμονική και αι μετά τής ελληνικής σχέσεις αυτής*, Athènes 1976, pp. 91-114, avec riche bibliographie à la fin du volume.

2. Cf. le témoignage du VIIe s. des Miracula S. Demetrii (*Patrologia Graeca*, ed. Migne, v. CXVI, v. 1337, que signale Α. Βακαλόπουλος, *Ιστορία του Νέου Έλληνισμού*, Vol. I, Thessalonique 1961, p. 38. n. 1: «...τάς ύπ' αυτήν (τήν Θεσσαλονίκην) πάσας πόλεις και έπαρχίας

sporadique de familles de vétérans grecs, mais en tout petit nombre, étant donnée la relative rareté du recrutement romain dans les provinces grecques non armées). Dans ce contexte la troisième possibilité, de l'origine plus ou moins directement italienne des populations latinophones, était traitée, comme une sous-alternative peu digne d'intérêt pour la thèse aussi bien de l'origine grecque que roumaine, que les chercheurs des deux pays avaient vite fait de rejeter<sup>3</sup>. En second lieu le problème des origines ainsi posé ne comportait pas de réponse, surtout la réponse sollicitée en termes de parenté de sang, car il serait illusoire de croire que ces noyaux de nomades dacoroumains ou de Grecs latinisés auraient gardé leur pureté d'origine, imperméables à travers les siècles aux populations environnantes et insensibles aux péripéties que tous les peuples balkaniques ont partagées. Enfin, comme nous l'avons déjà souligné, même si l'on arrivait à une conclusion bien claire quant aux origines de ces populations, cela n'appuierait en rien les prétentions nationales d'aucun pays. Car pour les Grecs, et je pense qu'il en est de même des autres pays balkaniques, la nationalité n'est ni une question de sang ni une question de langue ni une question de religion, mais avant tout une question de conscience.

Ce faux problème exorcisé, comme je l'espère, nous devons aborder le vrai problème de la formation, autrement dit de la continuité ou de la non continuité, des populations latinophones dans les provinces grecques depuis l'époque romaine. Ce qui importe de savoir est si les foyers de langue latine dans les provinces de langue grecque ont survécu, et dans quelles conditions, à la pression du milieu allophone ou si, dans le cas où la réponse serait négative, il faut chercher le berceau de nos populations latinophones dans les provinces de langue latine, au nord de l'Épire, de la Macédoine et de la Thrace, dont les habitants auraient fui vers le sud devant les envahisseurs slaves.

La solution du problème ainsi posé nécessite des recherches précises aussi bien historiques, au sens large du terme, que linguistiques: historiques, pour identifier les foyers de langue latine dans les provinces grecques et pour suivre leurs vicissitudes à travers les siècles (surtout pendant la période troublée qui va de la fin du principat au Xe siècle, quand les témoignages sur les

ἐξ αὐτῶν ἀοικήτους γενέσθαι, ταύτην δὲ μόνην ἐν μέσῳ αὐτῶν ὑπάρχειν, καὶ αὐτὴν ὑποδέχεσθαι πάντας τοὺς ἀποφύγους τῶν ἐκ τοῦ Δουναβίου μερῶν, Πανονίας τε καὶ Δακίας καὶ Δαρδανίας, καὶ τῶν λοιπῶν ἐπαρχιῶν τε καὶ πόλεων καὶ ἐν αὐτῇ ἐπερείδεσθαι».

3. La tentative des forces d'occupation italiennes de créer une principauté valaque cliente de l'Italie en territoire grec occupé pendant la IIe guerre mondiale s'est faite sans la préparation historiographique à laquelle on aurait pu s'attendre. Cf. Ed. 'Αβέρωφ, *Ἡ πολιτικὴ πλευρὰ τοῦ κοιτσοβλαχικοῦ ζητήματος*, Athènes 1958.

populations latinophones de l'empire byzantin commencent à devenir précis) et linguistiques, pour déterminer les dialectes néolatins des anciennes provinces grecques et établir leurs relations entre eux et avec les autres langues et dialectes néolatins de la péninsule balkanique.

Il est évident que ce programme de recherches ne pourrait être mené à bien sans la publication complète des inscriptions, aussi bien grecques que latines<sup>4</sup>, des provinces balkaniques, parallèlement à l'étude systématique des colonies romaines selon l'exemple de Philippes<sup>5</sup> ou des colonies romaines de l'Asie Mineure méridionale<sup>6</sup>. Une attention particulière devra être portée à l'existence d'un christianisme de langue latine, non seulement dans les provinces septentrionales de la péninsule balkanique, mais aussi en Thessalie, en Epire, en Macédoine et dans la capitale byzantine elle-même, attesté aussi bien par les inscriptions chrétiennes en latin de ces contrées que par d'autres témoignages historiques. Un grand intérêt pour l'histoire des dialectes néolatins des provinces grecques présentent les formes de latin vulgaire, qui survécurent en tant que langue vivante à Constantinople au moins jusqu'au VIIe siècle<sup>7</sup>. Il faudra enfin d'après les témoignages épigraphiques, littéraires et jusque par l'observation directe, pour l'époque contemporaine, établir des cartes successives de la distribution des foyers latinophones depuis la période romaine jusqu'à nos jours.

J'espère que nos collègues linguistes trouveront intérêt et profit dans ce genre de recherches<sup>8</sup>, pour ma part ici je me contenterai d'esquisser, selon

4. Une attention particulière devrait être accordée aux inscriptions latines chrétiennes, dont certaines annoncent déjà les dialectes néolatins de la péninsule balkanique (p. ex. CIL III, 579 de Béroia: IN NOMINE DOMINI/MEMORIA DOMNA IVLINA VCSOR INNOCENTI).

5. P. Collart, *Philippes, ville de Macédoine depuis ses origines jusqu'à la fin de l'époque romaine*, Paris 1937 et P. Lemerle, *Philippes et la Macédoine orientale à l'époque chrétienne et byzantine. Recherches d'Histoire et d'Archéologie*, Paris 1945.

6. B. Levick, *Roman Colonies in Southern Asia Minor*, Oxford 1967.

7. Voir H. Mihaescu, Les éléments latins des "Tactica-Strategica" de Maurice-Urbicius et leur écho en néo-grec, *Revue des Etudes Sud-Est Européennes*, 6 (1968), p. 481 sqq. Cf. A. Toynbee, *Constantine Porphyrogenitus and his World*, Oxford 1973, pp. 552 sqq. et surtout, pp. 573-574. Parmi les dialectes néo-latins de la péninsule balkanique quelle est la position de phrases telles que «κοὸν κρουκηφίξους ἔστ ἐτ σεπούλτους ἐτ τέρζια διε ρεσουρ-ρέξιτ» ou «βίκτηρ φάρζια σέμπερ» et quelle signification faut-il attribuer à la différence du traitement de "c" dans "crucifixus" et "facia(t)" ou comment faut-il interpréter la forme grecque πε(ν)τζιμέντον à côté du latin "impedimentum"?

8. Du renouveau de l'intérêt pour ce genre de recherches en Grèce témoignent deux thèses récentes, l'une d'A. Lazarou, déjà citée, à l'Université d'Athènes, et l'autre à

la méthode que je viens de préconiser, le cas précis d'un foyer latin, de la colonie romaine de Photicè. Mais auparavant, en guise d'introduction, je voudrais expliquer brièvement mon insistance sur l'importance des colonies romaines, et plus particulièrement de Photicè, pour la compréhension du processus de diffusion de la langue latine dans les provinces grecques.

Les deux tiers à peu près des 861 inscriptions latines (de provenance connue) des provinces romaines de Macédoine et d'Achaïe recensées dans la liste (incomplète) de H. Mihaescu<sup>9</sup> proviennent des onze colonies romaines des deux provinces (Dymè-Patras, Corinthe, Photicè, Bouthrôton, Dion, Hadrianopolis en Epire, Byllis, Dyrrhachion, Pella, Cassandreia, Philippes), alors que moins d'un tiers ont comme origine les cités grecques de ces deux provinces, qui étaient à cette époque au moins dix fois plus nombreuses<sup>10</sup>. L'importance de l'étude des colonies romaines pour celui qui voudrait comprendre la formation des foyers latinophones devient plus apparente, si à la carte des anciens établissements romains on superpose une carte de la distribution actuelle des populations latinophones. En effet est-ce uniquement par hasard que l'on constate la présence de latinophones dans les régions de Macédoine orientale où s'étendait jadis le "territorium" de Philippes, ou en Chalcidique dans l'ancien "territorium" de Cassandreia, ou en Piérie, autrement dit dans le "territorium" de Dion, ou dans le cours inférieur de l'Aôos, c'est-à-dire dans le "territorium" de Byllis, ou encore aux alentours de Dyrrhachion? On pourrait objecter que l'explication de la distribution actuelle des latinophones par les anciennes colonies romaines ne rend pas compte de la masse principale des Koutsovalaques du Pinde. Dans les quelques pages qui suivent je voudrais précisément suggérer une direction dans laquelle il serait possible de trouver une réponse satisfaisante à cette objection.

Grâce aux recherches archéologiques modernes<sup>11</sup> il est désormais acquis que les auteurs anciens<sup>12</sup> n'exagèrent en rien les dévastations et la dé-

l'Université de Thessalonique de Νικόλαος 'Α.Κατσάνης, *Ἑλληνικὲς ἐπιδράσεις στὰ Κουτσοβλαχικά*, Thessalonique 1977.

9. H. Mihaescu, La diffusion de la langue latine dans le Sud-Est de l'Europe, *Revue des Etudes Sud-Est Européennes*, 9 (1971), pp. 497 sqq. (en Thesprotie p. ex. ne sont signalées que 7 inscriptions latines, alors qu'il y en a au moins 20, voir plus loin.)

10. Cf. U. Kahrstedt, *Das wirtschaftliche Gesicht Griechenlands in der Kaiserzeit*, Bern 1954; F. Papazoglou, *Les cités macédoniennes à l'époque romaine*, Skopje 1957 (en serbe avec résumé en français).

11. Cf. Σ. Δάκαρης, *Θεσπρωτία*, Athènes 1972, pp. 192-194 et P. Cabanes, *L'Epire de la mort de Pyrrhos à la conquête romaine*, Paris 1976, pp. 303-307.

12. Cf. Strabon VII, 7, 3.

population que subit l'Épire, y compris la Thesprotie, qui va nous intéresser plus particulièrement, entre les mains des soldats de Paul-Emile. Le vide ainsi créé attira, comme il était naturel, des capitalistes à la recherche d'investissements profitables et des vétérans prolétarisés avides de terres, qui s'installent désormais en grand nombre dans le pays quasi désert<sup>13</sup>. La colonisation romaine de la Thesprotie prend un caractère officiel avec la fondation au lieu-dit Limboni, près de Paramythia, sans doute au Ier siècle av. J.-C.<sup>14</sup>, de Photicè, dont le "territorium" comprit la majeure partie, sinon toute, la plaine côtière entre le Thyamis et l'Achéron. Le témoignage le plus précieux sur la situation linguistique, mais aussi sur la vie de la colonie en général, constituent les inscriptions, que le hasard, à défaut de fouilles systématiques, a portées à la lumière du jour<sup>15</sup>.

Des 27 inscriptions sur pierre que j'ai pu dénombrer sur l'ensemble du territoire de la colonie<sup>16</sup>, 20 (74,1%) sont en latin et seulement 7 (25,9%) en grec. Au centre urbain lui-même la prépondérance du latin est encore plus marquée et avec 14 sur un total de 17 inscriptions atteint le 83% contre 17% que représentent les trois inscriptions en grec. Parmi toutes les colonies romaines fondées sur territoire grécophone de tels pourcentages ne sont atteints qu'à Philippes, en péninsule balkanique, et à Panormos et à Thermai en Sicile. Cependant la répartition des deux langues sur les inscriptions de Photicè présente des différences notables par rapport à celle que l'on rencontre dans les autres colonies romaines. Ailleurs la prépondérance du latin est écrasante

13. Σ. Δάκαρης, *op. cit.*, p. 196.

14. P. Cabanes, *Ιστορία του Ἑλληνικοῦ Ἔθνους*, vol. VI, Athènes 1976, p. 189, cf. Σ. Δάκαρης, *op. cit.*, p. 197.

15. La maigre bibliographie sur Photicè est commodément réunie dans S. Dakaris, *op. cit.*, p. 253 n. 498.

16. Agia: Σ. Δάκαρης, *op. cit.*, p. 200; Véliani: N.G.L. Hammond, *Epirus*, Oxford 1967, p. 736 (no 15), p. 738 (no 23) = Δ. Εὐαγγελίδης, *Πρακτικά Ἀρχαιολογικῆς Ἐταιρίας*, 1930, p. 63; Karyotian: Ἴ. Βοκοτοπούλου, *Ἀρχαιολογικὸν Δελτίον*, 24 (1969) Χρονικά p. 249; Margariti: N.G.L. Hammond, *op. cit.*, p. 737 (no 20); Morphi: Σ. Μουσελίμης, *Ἡπειρωτικὴ Ἔστια* 9 (1960), p. 596, cf. Σ. Δάκαρης, *op. cit.*, p. 202 et n. 501; Nounésati: N.G.L. Hammond, *op. cit.*, p. 737 (no 19) et Σ. Δάκαρης, *op. cit.*, p. 203; Krywntysi: Σ. Δάκαρης, *op. cit.*, p. 204; Dragoumi: Δ. Εὐαγγελίδης, *Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερίς*, 1914, p. 241; Photicè: CIL III, 12298 = 14203<sup>91</sup> = Κ. Γερογιάννης, *Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερίς*, 1924, pp. 195-198 = Θ. Σαδικάκης, *Ἑλληνικά* 19 (1966), pp. 201-202, CIL III, 12299 = Θ. Σαδικάκης, *op. cit.*, pp. 203-205, CIL III, 12300 = Δ. Εὐαγγελίδης, *op. cit.*, p. 241, CIL III = Δ. Εὐαγγελίδης, *loc. cit.*, CIL III 12302-12304; 14203<sup>92</sup> = Σ. Μουσελίμης, *Ἡπειρωτικὴ Ἔστια*, 2(1953), p. 701, H. Grégoire, *BCH* 31 (1907), pp. 38-39 = Δ. Εὐαγγελίδης, *op. cit.*, p. 240, Σ. Μουσελίμης, *op. cit.*, p. 702 = *BCH* 79 (1955), p. 267; 83 (1959), p. 678; 91 (1967), p. 688, N. G. L. Hammond, *op. cit.*, p. 740 (no 32-33); pp. 743-744 (no 48).

dans les inscriptions de caractère public, alors que le grec, aux premiers temps du moins, n'est utilisé que sur les stèles funéraires et pour des dédicaces de particuliers. A Philippes par exemple<sup>17</sup>, jusqu'au début du IV<sup>e</sup> siècle les inscriptions concernant les empereurs sont rédigées exclusivement en latin et il en est de même jusqu'à une certaine époque des décrets et autres actes officiels de la municipalité. Ce n'est qu'à partir du III<sup>e</sup> siècle que le grec, qui était jusqu'alors cantonné aux inscriptions funéraires et à quelques dédicaces privées, commence à être utilisé, parallèlement au latin, comme langue officielle dans des décrets honorifiques de la colonie. Sa victoire sur le latin<sup>18</sup>, moins complète cependant qu'on ne le croyait avant la découverte de deux inscriptions chrétiennes rédigées en latin<sup>19</sup>, coïncide avec le triomphe du christianisme.

A Photicè la situation est sensiblement différente. Des 6 inscriptions grecques, dont on peut avec quelque certitude déterminer le caractère, deux seulement sont funéraires (l'une sûrement d'un personnage important<sup>20</sup>, l'autre connue uniquement par ce qu'en avait oui dire le Professeur Hammond en 1932<sup>21</sup>), alors que les quatre autres sont publiques. Il est encore plus remarquable que, tandis que l'unique décret rédigé en grec en l'honneur d'un fonctionnaire impérial ne date que du début du IV<sup>e</sup> ou de la fin du III<sup>e</sup> siècle<sup>22</sup>, les colons de Photicè gravaient déjà depuis la première moitié du III<sup>e</sup> siècle en grec leurs dédicaces aux empereurs, comme le prouvent les deux inscriptions en l'honneur de Maximin le Thrace (235-238) et des coempereurs Dioclétien et Maximien (286-305)<sup>23</sup>.

L'image qui se dégage des inscriptions latines est toute autre. Sur les 18, dont on peut plus ou moins déterminer le caractère, deux seulement sont publiques<sup>24</sup>, alors que les 16 autres ne sont que de modestes épitaphes. Ce qui ne saurait passer inaperçu et qui intéresse directement la question de la formation des populations latinophones du Pinde, ce sont les anthroponymes (Rho-

17. P. Collart, *op. cit.*, pp. 314-315.

18. *ibid.*, pp. 313 et 315.

19. Σ. Πελεκανίδης, *Ἀρχαιολογική Ἐφημερίς* 1955, pp. 171-172.

20. Σ. Μουσελίμης, *Ἡπειρωτική Ἔστια* 2 (1953), p. 702 = *BCH* 79 (1955), p. 267.

21. N.G.L. Hammond, *op. cit.*, p. 737 (no 19).

22. H. Grégoire, *op. cit.*, pp. 39 et 45; l'auteur ne propose pas de date pour l'autre inscription, apparemment publique elle aussi, qu'il cite à la page 39 du même article.

23. N.G.L. Hammond, *op. cit.*, p. 736 (no 15) et p. 738 (no 23) = Δ. Εὐαγγελίδης, *Πρακτικὰ Ἀρχαιολογικῆς Ἐταιρίας*, 1930, p. 63.

24. CIL III, 12298 = 14203<sup>31</sup> = Κ. Γερογιάννης, *op. cit.*, p. 195-198 = Θ. Σαρκάκης, *op. cit.*, pp. 201-202 et CIL III, 12299 = Θ. Σαρκάκης, *op. cit.*, pp. 203-205.

dope, Orinus, Sosipatra, Eutycus, Sotis, Luciscus, Horaïs, Sota, Philonica, Orestes, Eunus, Tyca, Aristides etc.) de la plupart des habitants de la colonie qui ont fait graver ces humbles inscriptions en latin. De la vitalité et de la persistance de la langue importée et si facilement adoptée par la population indigène témoigne également la seule inscription presque certainement—à en juger par le nom de la défunte (Maria)—chrétienne de Photicè, laquelle est, elle aussi rédigée en latin<sup>25</sup>.

Après ce bref aperçu de la situation linguistique en Thesprotie pendant la période romaine d'après les témoignages épigraphiques il faut répondre à l'objection souvent formulée contre les hypothèses qui mettent en relation les Koutsovalaques avec la fondation des colonies romaines<sup>26</sup>. Que les habitants latinophones des fondations romaines n'aient pas hésité, comme on le prétend souvent, à monter sur des "montagnes d'accès difficile"<sup>27</sup> est attesté épigraphiquement<sup>28</sup>. Quant aux conditions précises dans lesquelles ces déplacements prirent un caractère massif, nous sommes suffisamment renseignés par les témoignages littéraires de l'antiquité finissante et du début de la période byzantine.

En effet, Photicè pendant toute la période protobyzantine et jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle demeure un centre urbain florissant<sup>29</sup>, comme en témoignent les importantes ruines paléochrétiennes et le rayonnement de son évêché. Un des évêques de Photicè du Ve siècle, Diadoque, fut un écrivain ecclésiastique célèbre, qui, fait remarquable, du point de vue qui nous intéresse ici, maniait aussi bien le grec que le latin<sup>30</sup>. Mais déjà les incursions barbares mettaient en danger la vie des habitants de la cité, de sorte que Justinien se vit obligé d'ériger le fort de Saint Donat—afin que la population pût s'y réfugier en cas d'attaque ennemie—à la Paramythia actuelle, quatre kilomètres au Sud de Photicè, dont le sol marécageux ne se prêtait pas à la construction de fortifications<sup>31</sup>. Cependant ces mesures ne semblent pas avoir suffi à garantir la sé-

25. CIL III, 14203<sup>99</sup> = Σ. Μουσελίμης, *Ἡπειρωτικὴ Ἔστια* 2 (1953), p. 701.

26. Voir en dernier lieu 'Α. Λαζάρου, *op. cit.*, pp. 103-104 et n. 69.

27. *ibid.*

28. Cf. épitaphe en latin à Kastania, N.G.L. Hammond, *op. cit.*, p. 734 (no 2).

29. N.G.L. Hammond, *op. cit.*, pp. 73-74; 'Ε. Τσιγαρίδης, *Εἰδήσεις ἐκ Θεσπρωτίας, Ἀρχαιολογικὰ Ἀνάλεκτα ἐξ Ἀθηνῶν*, 2 (1969), pp. 44 sqq.

30. N.G.L. Hammond, *op. cit.*, p. 74 et D. Stiernou, art. Diadoque de Photicè dans le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastiques*, vol. 14, Paris 1960, col. 734 sqq. avec bibliographie.

31. Procope, *De aed.*, IV 1, 37 et IV 4; N.G.L. Hammond, *op. cit.*, p. 74; Σ. Δάκαρης, *op. cit.*, p. 202.

curité des Photicésiens, qui ne tardèrent pas à suivre l'exemple des habitants d'Euroia—l'autre, mais beaucoup plus récente cité de Thesprotie—lesquels sous Justinien déjà se transplantèrent de la vallée de l'Achéron aux rivages du lac Pambôtis pour fonder Ioannina<sup>32</sup>. En effet, il semble qu'entre le VI<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle le siège de l'évêque de Photicè fut transféré à Vella, au Zagori<sup>33</sup>. Il n'y a pas le doute que le transfert du siège épiscopal fut rendu nécessaire par l'abandon progressif du site de l'ancienne colonie et le repli de sa population loin des plaines et des grandes voies d'invasion sur les refuges montagneux de la grande chaîne du Pinde, tel le Zagori, dont les habitants encore aujourd'hui sont en partie latinophones (Vlacho Zagora). Cependant le mouvement des anciens habitants des plaines côtières vers l'intérieur ne s'est en général pas arrêté là. Après le déclin de Vella, par exemple, ses derniers habitants se transportèrent au XVIII<sup>e</sup> siècle encore plus haut et plus à l'est, à Epano Soudena du Zagori<sup>34</sup>, alors que le siège épiscopal était transféré à Konitsa<sup>35</sup>.

L'intérêt que présentent les péripéties de Photicè et de ses habitants est évident. L'étude de ce cas permet, en effet, de suivre la naissance et le développement d'un foyer latinophone en Thesprotie pendant la période romaine et son transfert, sous la pression des événements, entre le VI<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle plus à l'est, sur les montagnes du Pinde. Que de tels déplacements de populations des plaines côtières de l'Epire ne constituaient pas pendant cette période un cas isolé mais un fait plus général est prouvé par le cas analogue d'Euroia.

Ces conclusions de caractère historique devront bien entendu être recoupées, comme il fut déjà souligné, par des études linguistiques, mais elles constituent d'ores et déjà une forte présomption en faveur de la présence continue de populations latinophones en Epire au moins depuis l'époque de la fondation des colonies romaines.

Je voudrais terminer par une mise en garde et un souhait: Pour éviter toute méprise je me sens obligé de répéter une fois encore que cette brève

32. S. Dakaris, *op. cit.*, p. 212 avec bibliographie.

33. N.G.L. Hammond, *op. cit.*, p. 195 et n. 2 avec sources et bibliographie antérieure.

34. Le toponyme est peut-être d'origine latine; cf. H. Mihaescu, Les éléments latins dans les "Tactica-Strategica" de Maurice-Urbicius et leur écho en néo-grec, *Revue des Etudes Sud-Est Européennes*, 7 (1969), p. 272 et M. Vasmer, *Die Slaven in Griechenland*, Leipzig 1970<sup>2</sup>, p. 51. Il est d'ailleurs probable que la diffusion du valaque dans le Zagori il y a peine quelques siècles était sensiblement plus grande, cf. la carte dans l'ouvrage de G. Weigand, *Die Aromunen*, Leipzig, 1895.

35. Π. Ἀραβαντινός, *Χρονολογία τῆς Ἑλλάδος*, vol. II, Athènes 1856, p. 30.

étude a porté non pas sur l'origine ethnique ou biologique—peu importe—des Koutsovalaques actuels, mais sur la formation et les destinées d'un foyer de langue latine en Epire. Il ne faut pas oublier à ce propos, ce qui a déjà été dit, à savoir que la majorité des personnes qui figurent sur les inscriptions en langue latine de Photicè sont d'origine grecque, comme en témoignent leurs noms. D'ailleurs, si j'incline à considérer les colonies romaines comme les principaux foyers de latinisation, je n'en conclus pas pour autant qu'elles furent les seuls. Je pense notamment à certains grands domaines impériaux, comme ceux de Thessalie<sup>36</sup>. Le souhait que je voudrais formuler est que l'exploration archéologique systématique rende bientôt réalisable la composition d'une monographie sur Photicè, qui constituerait un jalon indispensable dans l'étude des destinées de la latinité en terre grecque.

36. En ce qui concerne les domaines impériaux de Thessalie, voir B. Helly, *Ἱστορία τοῦ Ἑλληνικοῦ Ἔθνους*, vol. VI, Athènes 1976, p. 183.